



© Shutterstock

ÉLECTRICIEN MÉTIER EN TENSION

Les métiers du bâtiment sont de nouveau en tension et peinent à recruter. De nombreuses entreprises d'électricité sont actuellement en recherche d'un personnel qualifié qui se fait rare sur le marché de l'emploi. D'où la nécessité pour la filière de renforcer son attractivité et de miser sur ses filières de formation.

Encadrement, études et production

Les profils recherchés sont variés. Ils se retrouvent dans la filière encadrement et études, où chargé d'affaires, conducteur de travaux, chefs de chantier, projeteurs sont difficiles à trouver. Dans la partie opérationnelle, les chantiers manquent aujourd'hui de techniciens généralistes ou spécialisés dans les différents domaines courant faible et fort, voire les activités annexes comme la climatisation ou la ventilation pour les entreprises. Entre 2008 et 2016, le bâtiment a perdu de nombreux emplois et les filières de formation ont vu leurs effectifs baisser significativement. Le CFA Delépine, spécialisé dans l'électricité à Paris a dû s'adapter à une érosion de quasiment 20 % de son nombre moyen d'apprentis sur cette période, les entreprises ayant réduit drastiquement leur offre de contrats d'apprentissage. Ceux que l'on a pas attirés vers la profession et formés durant ces huit ans manquent aujourd'hui cruellement à l'appel. Les sociétés d'intérim spécialisées dans l'électricité bâtiment rencontrent le même problème de sourcing. Durant les deux dernières années, beaucoup de leurs intérimaires se sont fait embaucher directement ce qui les oblige à consacrer beaucoup de temps et d'énergie à trouver de nouveaux bassins de recrutement.

Des emplois attractifs, mais mal connus

Les perspectives et la grande diversité des applications du métier d'électricien ne sont pas suffisamment connues des demandeurs d'emploi et des jeunes. Les efforts de communication de la profession sont réels, mais se heurtent à la difficulté de faire évoluer la perception du métier d'électricien à un vaste public de prescripteurs d'orientation, comme les professeurs ou les conseillers. La grande richesse du métier d'électricien est paradoxalement un handicap pour sa bonne compréhension. Comment expliquer simplement un métier à la croisée des chemins de la gestion énergétique, de la circulation des données, de la mobilité électrique, des énergies renouvelables, de l'informatique..., alors même que bon nombre de personnes n'ont pas une idée précise des domaines d'intervention respectifs de l'électricien, d'EDF et d'Enedis ? La filière informatique attire beaucoup de jeunes qui ignorent le potentiel de cette spécialité dans les métiers du bâtiment, alors que la conversion massive des équipements électriques à l'IP crée pour de nombreuses entreprises un besoin de compétences en programmation pour répondre aux passerelles les plus nombreuses entre l'électrique et le numérique.

Des solutions ?

La formation et la réorientation de parcours professionnels ne satisferont pas des besoins

immédiats, mais sont clairement les directions à prendre pour l'avenir.

- L'apprentissage reste la voie royale pour les métiers du CAP à l'ingénieur. L'intérêt que lui portent les pouvoirs publics et la loi avenir professionnel ont conduit à simplifier ses modalités. Les formalités sont assouplies et le dispositif d'aide unique est désormais beaucoup plus pratique et rapide à obtenir pour les entreprises. Les entreprises peuvent dès maintenant anticiper leurs recrutements pour la rentrée 2019 – 2020.
- L'opération « 15 000 jeunes bâtisseurs », lancée par la FFB en juillet 2018 dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences (PIC), a atteint et même dépassé son objectif. Cette action favorise l'accès des demandeurs d'emploi, issus des quartiers de la politique

de la ville (QPV) et migrants, aux entreprises du bâtiment. Aux services de l'État d'identifier les jeunes en recherche d'emploi, de les former et de mobiliser les associations de proximité. Aux entreprises de proposer des dispositifs de formation par alternance, des parcours individualisés ainsi que des contrats de travail.

- Des programmes de POEC (préparations opérationnelles à l'emploi collectives) sont organisés par des organismes de formation avec l'appui de pôle emploi et des financements des opérateurs de compétences (ex : OPCA). Ils permettent de former des techniciens dans des périodes de quelques mois avec une formation dense et des possibilités d'accueil en stage permettant d'évaluer les candidats en vue d'une embauche.

LA RENTRÉE 2019 -2020 AU CFA DELÉPINE

Le CFA Delépine à Paris 11^e a l'avantage de n'avoir qu'une seule spécialité, l'électricité. Il prépare aux au CAP ELECTRICIEN (Préparation et réalisation d'ouvrages électriques) en 1 ou 2 ans, au BP ELECTRICIEN (Installation et équipement électrique) au BAC PRO MELEC (Métiers de l'électricité et de ses Environnements Connectés) en 1, 2 ou 3 ans, au BTS ELECTROTECHNIQUE et à la rentrée 2019 au BTS Technico-commercial spécialité Electrotechnique. tulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel).

Le CFA Delépine entame actuellement sa saison de recrutement de jeunes pour la rentrée 2019-2020. Si la réputation et les résultats de l'établissement parisien sont connus dans la sphère professionnelle, l'enjeu est, comme chaque année, de se faire connaître auprès d'une nouvelle génération de jeunes, qui se pose pour la première fois la question de l'orientation professionnelle dans la perspective d'une future carrière. Une campagne de communication est donc indispensable, à côté du bouche-à-oreille qui joue un rôle important. Ainsi chaque année, de nombreux apprentis intégrant le CFA ont déjà un ou plusieurs parents qui travaillent déjà dans le secteur de l'électricité ou du bâtiment.

Côté jeunes : Inscription mode d'emploi

Tous les candidats passent des tests de positionnements afin d'évaluer leurs aptitudes et leur motivation pour le métier d'électricien. Ces tests se déroulent en deux parties, l'une écrite et l'autre orale, si les résultats de l'écrit ont été satisfaisants.

Le jeune candidat (16 à moins de 30 ans) doit se présenter au CFA Delépine - 8, impasse Delépine 75011 PARIS pour retirer une convocation :

- soit à l'occasion des journées portes ouvertes qui auront lieu en 2019 les 16 février, 21 mars et 15 mai 2019
- soit sur place, du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 sauf vacances scolaires.



© DR

Un formulaire est en ligne sur le site du CFA Delépine, rubrique "Pré-inscription"

Après renseignement du questionnaire de pré-inscription et étude du dossier scolaire, les candidats seront invités à se rendre au CFA pour des tests de positionnement et des entretiens afin de valider leurs dossiers de candidature.

Les dates des tests CAP, BAC et BP sont le mercredi 20 février 2019, le mercredi 27 mars 2019 et le vendredi 17 mai 2019. Pour les procédures d'admission au BTS et au BAC PRO en un an, il sera nécessaire de consulter directement le CFA. Chaque candidat est amené à trouver une entreprise d'accueil et à signer un contrat d'apprentissage. Pour aider au placement des candidats, le CFA participe également à la recherche de l'entreprise.

Côté entreprises : anticiper pour gagner du temps et optimiser son recrutement

Pour réussir un projet de recrutement d'apprenti, une entreprise doit mettre tous les atouts de son côté et pour cela doit s'y prendre au bon moment. Les jeunes présélectionnés sont à la recherche d'entreprises d'accueil dès la période précédant l'été, qui est à bien des égards idéale

pour bien recruter les jeunes qui débiteront leur alternance en septembre et en octobre. Les entreprises peuvent se rendre sur cfadelepine.fr pour renseigner un formulaire matérialisant leur projet de recruter un apprenti.

Pour gagner du temps, il est vivement conseillé de participer aux journées de Job Dating. Les entreprises peuvent rencontrer des candidats reçus à l'issue des tests et prendre rendez-vous pour mieux se connaître et éventuellement concrétiser un contrat d'apprentissage. Les jeunes et les entreprises peuvent ainsi rendre beaucoup plus efficace et rapides leurs démarches.

Les prochaines dates de journées de Job Dating au CFA Delépine sont le mercredi 13 mars 2019, le mercredi 17 avril 2019 et le mercredi 12 juin 2019.

Plaquettes explicatives et présentation détaillée des formations sont à votre disposition au 01 43 71 66 96. Ces documents peuvent également être téléchargés sur le site du CFA Delépine (www.cfadelepine.fr). Une assistance bien utile est apportée pour les entreprises pour le recrutement et la conclusion du contrat d'apprentissage.

EN BREF

REGARD CROISÉS SUR L'IRVE

Le déploiement des IRVE continue à se développer avec une grande variété d'implantations possibles, espaces publics, parking, centres commerciaux, copropriétés, logement diffus.... Pour répondre au besoin d'information des adhérents, et exposer toutes les

problématiques rencontrées, la CSEEE a organisé la matinée du 24 janvier un atelier IRVE en présence d'installateurs spécialisés, de QUALIFELEC, d'ENEDIS (IRVE), de la VILLE DE PARIS, de CONSUEL et de FORMAPELEC.

Les échanges entre les nombreux participants ont été très instructifs, car si l'installation d'IRVE n'est en soi complexe pour un installateur aguerri, il est nécessaire de bien connaître l'environnement réglementaire et normatif dans différents cas de figure afin d'optimiser le choix des équipements, les raccordements au réseau et accompagner au mieux son client.



© DR

TRANSFERT AU RÉSEAU PUBLIC DES COLONNES MONTANTES

La loi Elan vient de clore le débat sur la propriété des colonnes montantes électriques.

La règle veut désormais qu'elles appartiennent au réseau public de distribution d'électricité à l'issue d'un délai de 2 ans à compter de la promulgation de la loi, soit en novembre 2020. Le transfert peut être demandé de manière anticipée par les propriétaires ou copropriétaires des immeubles dans lesquels sont situés ces ouvrages sous certaines conditions. A Paris environ 2 tiers des 104 000 colonnes montantes ne sont pas « en concession » ce qui donne l'ampleur des ruptures introduites par la loi Elan notamment sur les circuits de décision et d'engagement des travaux d'entretien et de rénovation. A l'écoute de ses adhérents travaillant sur ces ouvrages, la CSEEE a été à l'initiative d'un groupe de travail

associant la Mairie de Paris, Enedis et Qualifelec. Objectif, anticiper ensemble et construire les bases d'un système capable de répondre aux exigences de l'autorité concédante et au plan de charge du gestionnaire de réseau avec des conditions économiques justes et une reconnaissance de la compétence des professionnels intervenant sur les ouvrages dont certaines travaillaient auparavant en direct avec les copropriétés. Ces travaux qui vont se poursuivre en 2019 ont déjà permis des avancées significatives que la Mairie a relayées sur www.paris.fr. Dans le cadre du code des marchés publics, Enedis a lancé à Paris des appels à candidatures pour les entreprises souhaitant répondre aux appels d'offres pour recruter les prestataires qui assureront l'entretien.

 Delépine
le CFA de l'Electricité

JOIN DELEPINE'S TEAM

RÉVÈLE TES SUPER POUVOIRS



CAP ELECTRICIEN · BAC PRO MELEC BP · ELECTRICIEN · BTS ELECTROTECHNIQUE

MEGA PORTES OUVERTES 2019

SAMEDI 16 FEVRIER · SAMEDI 23 MARS · MERCREDI 15 MAI · 9H / 16H

 Delépine 8, impasse Delepine - 75011 Paris - M° Rue des Boulets - RER A : Nation
01 43 71 66 96 - contact@cfaee.fr - www.cfadelepine.fr - 

Avec l'aimable participation de Chloé Charlet et Tristan Pourcelot, apprentis au CFA Delépine, photographiés par Laurent Declercq.